



École Marie-Rivier
PAVILLON LEGENDRE -
9066, 8^{ième} avenue, Montréal H1Z 2Y5 (514) 596-5344
PAVILLON LOUVAIN -
9200, 8^{ième} avenue, Montréal H1Z 2Y5 (514) 596-5340
Service de garde La boîte en folie (514)596-5343

Pour une belle rentrée à Marie-Rivier

Juin 2022

Chers parents,

Vous recevez aujourd'hui, le calendrier scolaire, les listes de fournitures scolaires et de cahiers d'activités pour l'année scolaire 2022-2023.

De plus, nous vous transmettons les informations pour la rentrée scolaire du 26 août prochain.

Vendredi 26 août	Primaires Précolaire 4 ans et 5 ans	Pour la journée du vendredi : 2^e et 5^e année : 8h à 15h10 3^e et 6^e année : 8h20 à 15h10 1^{ère} et 4^e année : 8h40 à 15h10 * Voir l'horaire de la rentrée progressive Il est important de suivre les heures du groupe de votre enfant.
-----------------------------	--	--

Veuillez prendre note des dates de début des services suivants :



. Le **service de garde** sera ouvert à partir du vendredi 26 août de 7h00 à 18h00. Madame Noura Hamali, responsable (514-596-5343).

. Le **service de dîner** débutera le vendredi 26 août pour le primaire et mercredi 31 septembre pour le préscolaire. Les élèves doivent apporter leur dîner. La surveillance est assurée au coût de 3,50 \$ par enfant par jour du primaire pour les dîneurs réguliers inscrits à l'avance. Pour les dîneurs occasionnels, le coût sera de 4,25 \$ par enfant par jour.

Pour les dîneurs du préscolaire 4.00\$ et 4.25\$ pour les occasionnels.

Veuillez conserver le calendrier scolaire 2022-2023 qui est à l'endos de cette lettre.

Nous vous souhaitons à tous et à toutes d'agréables vacances. Soyez prudents, nous vous attendons en grande forme.

L'école sera ouverte à partir du 15 août 2022. Vous recevrez un rappel des modalités de la rentrée durant la semaine du 22 août avec le nom de l'enseignant(e) de votre enfant ainsi qu'un signe distinctif qui vous permettra de le (la) reconnaître. Une première rencontre avec les parents aura lieu le 15 septembre.

Message important

En vertu de la politique d'admission des élèves du CSSDM, un élève qui s'absente durant l'année scolaire pour plus d'un mois, sans raison valable (20 jours d'école incluant les journées pédagogiques) verra son dossier désactivé. Lors de son retour, vous devrez réinscrire votre enfant. De plus, votre enfant pourrait faire l'objet d'un déplacement vers une autre école, à son retour, s'il n'y a plus de places disponibles dans sa classe.*

Rachel Brassard
Directrice

Catherine Langlois
Directrice adjointe